|  |  |
| --- | --- |
| **ORDRE DU JOUR** | |
| Objet | **ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2017** |

1. **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

La modification des statuts est le seul point inscrit à l’ordre du jour. Ce point fera l’objet d’un vote à main levée. Le quorum pour ce vote est fixé dans les statuts aux 2/3 des adhérents à jour de leurs cotisations le jour de l’Assemblée Générale et la décision est acquise à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés.

1. **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Les points suivants sont inscrits à l’ordre de l’assemblée générale Ordinaire :

1. Rapport moral

2. Rapport d’activité

3. Rapport financier

4. Présentation du Plan d’actions 2017/2018

5. Présentation du budget prévisionnel

6. Election d’administrateurs pour compléter le Conseil d’administration actuel.

7. Questions diverses

Les points 1 à 4 feront l’objet d’un vote à main levée. Le point 6 fera l’objet d’un vote à bulletin secret. Pour ces 2 votes,

* le quorum est réuni si au moins la moitié des adhérents à jour de leur cotisation le jour de l’Assemblée générale sont présents ou représentés
* les décisions sont prises à la majorité

Diffusion :

Adhérents

Archives POUMPILS .